

- * maintenir une capacité globale suffisante pour assumer la surveillance du territoire, de l'espace aérien et des approches maritimes du Canada;
- * veiller, grâce à une présence militaire, à ce que soit respectée l'autorité du Canada sur son propre territoire et dans les zones soumises à sa juridiction;
- * favoriser l'unité et l'identité canadiennes;
- * assurer l'appui des missions de recherche et de sauvetage.

Au nombre des tâches liées à l'exercice de la souveraineté, mentionnons : parer à toute contestation de la souveraineté territoriale du Canada; assurer, de concours avec d'autres ministères du Gouvernement, la surveillance des eaux qui ressortissent au Canada; assurer la surveillance des terres et des zones maritimes situées au nord du 60° de latitude Nord afin de consolider la présence du Canada dans ces régions, et de déceler et identifier toute activité non autorisée; aider d'autres ministères gouvernementaux à régler les navires de surface et les sous-marins naviguant dans des eaux ressortissant au Canada et, s'il y a lieu, assurer la surveillance militaire de ces navires; assurer, de concours avec d'autres ministères gouvernementaux, une présence nationale dans des zones isolées; et assurer une présence canadienne à l'étranger par le biais de visites.

DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Au chapitre de la défense de l'Amérique du Nord qui est assurée en collaboration avec les forces américaines, l'énoncé de 1983 énumère les objectifs à poursuivre :

- * priver l'ennemi de l'avantage de la surprise dans toute attaque armée lancée contre l'Amérique du Nord;
- * aider à protéger contre la neutralisation de la capacité terrestre de riposte nucléaire des États-Unis;
- * répondre de façon appropriée à d'autres menaces militaires dirigées contre l'Amérique du Nord.

Au nombre des tâches visant à assurer la défense de l'Amérique du Nord, mentionnons: assurer, de concert avec les forces américaines, la surveillance sous-marine des eaux profondes et peu profondes, des approches maritimes de l'Amérique du Nord, y compris l'Arctique canadien et le détroit du Danemark; fournir de façon continue des renseignements sur les